

FORMULE :

Durée de la formation	Ci-après
Dates de formation et délais d'accès	1 stage par semestre (Nous consulter)
TARIF T.T.C	Fonction parcours



CER
FORMATION PRO
C'EST RÉUSSIR

WWW.CESCA-FORMATION.COM



PROGRAMME DE FORMATION



Titre Professionnel de Conducteur(trice) de TRANSPORT ROUTIER DE MARCHANDISES SUR PORTEUR

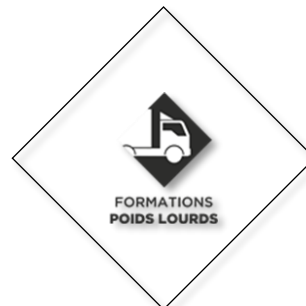


OBJECTIF GENERAL DE LA FORMATION

Réaliser en sécurité un transport routier de marchandises avec un porteur de plus de 3.5 tonnes de Poids Total Autorisé en charge (PTAC) de façon autonome et optimisé dans le contexte commercial de l'entreprise.

Lieu De formation

En centre de formation



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Adopter une attitude professionnelle et courtoise en toutes circonstances
- Adopter un comportement éco-citoyen, tout en tenant compte des règles du code de la route, de jour comme de nuit sur tous types de routes et dans des conditions météorologiques variées
- Manœuvrer dans des situations pas toujours favorables

Contact:

CESCA FORMATION
03 29 38 49 74
cesca2@orange.fr

Version du document : Indice G du 09.02.2026



CER CESCA FORMATION

Siège Social : 12 quai du Musée - EPINAL
Centre de formation : 20 rue Albert Camus – EPINAL
Tel. : 03.29.38.49.74 | 06.70.10.56.63
Mail : cesca2@orange.fr

SIRET : 316 831 817 000 28
APE : 8553 Z
Formation Continue : 41880059988



WWW.CESCA-FORMATION.COM

PUBLIC VISE

Toute personne qui souhaite exercer le métier de conducteur(trice) du transport routier de marchandises sur **PORTEUR**

ENCADREMENT

Formateurs titulaires du BEPECASER ou TP ECSR mention 'groupe lourd' et
Formateurs bénéficiant d'une forte expérience professionnelle de conducteur routier.

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPEES

Pour toute information sur l'accessibilité, vous pouvez vous adresser à Delphine DIDIER :
didierdelphine@wanadoo.fr

RESULTATS ATTENDUS

- Acquérir les compétences nécessaires pour le niveau d'habilitation

PRE-REQUIS

Être titulaire du permis B,
Être âgé de 18 ans
Être titulaire de l'attestation de droits à conduire sécurisée
Être reconnu apte médicalement par un médecin agréé par la Préfecture,
Satisfaire aux tests d'entrée en formation (tests écrits)
Savoir communiquer en français (lire, écrire, parler, comprendre).

MOYENS PEDAGOGIQUES & TECHNIQUES

Livre Code de la route Poids Lourds et voiture
Aires de manœuvres spécifiques Poids lourds
Piste agréée par le délégué à la sécurité routière
Salle informatique
Véhicules de catégorie C.
Toutes nos salles sont équipées de vidéo projecteurs, lecteurs DVD, télévisions et logiciels spécifiques

SANCTION DE LA FORMATION

Si réussite à la session de validation, délivrance du titre correspondant par le Ministère du Travail -Niveau 3-
Carte de qualification conducteur.
Carte Matières dangereuses

Après cette formation ?

Préparation au titre professionnel de conducteur routier de marchandises sur tous véhicules
Permis CE



CER CESCA FORMATION

Siège Social : 12 quai du Musée - EPINAL
Centre de formation : 20 rue Albert Camus – EPINAL
Tel. : 03.29.38.49.74 | 06.70.10.56.63
Mail : cesca2@orange.fr

SIRET : 316 831 817 000 28
APE : 8553 Z
Formation Continue : 41880059988



Le titre professionnel de conducteur du transport routier de marchandises sur porteur, composé d'un seul bloc de compétences, ne permet pas la délivrance d'une certification partielle.

Durée de la formation				
ACQUIS du candidat à l'entrée en formation	Durée de formation minimale			
	Heures Globales	Dont heures d'utilisation du véhicule	Dont heures effectives de conduite individuelle	Heures maximales de conduite en simulateur haut de gamme
Permis B seul	399	30	25	8
Avec Permis C sans FIMO	315	24	20	8
Avec Permis C + carte de qualification obtenue suite à une formation initiale minimale obligatoire (FIMO)	210	16	13	2

Débouchés possibles et métiers exercés

Les titulaires du titre professionnel peuvent accéder à tous les emplois de conducteurs routiers de marchandises sur véhicule porteur. L'emploi est fonction des activités de l'entreprise, de la nature des marchandises transportées, de la conception et des équipements du véhicule.

Conduite de transport de marchandises sur longue distance
Conduite et livraison par tournées sur courte distance

Taux de réussite			
Périodes	Nbre participants	Abandons	% de réussite
Du 05.02.2018 Au 06.12.2021 4 sessions	28	2	93 % 24 Reçus sur 26 présentés
Du 19.09.2022 Au 19.12.2022	8	1	87 % 6 Reçus sur 7 présentés
Du 08.03.2023 Au 19.07.2023 Du 16.10.2023 Au 18.01.2024	11 8	0 0	82 % 100 %
2025- 2026 Intervention en tant que sous-traitant du bénéficiaire du marché France Travail dans le cadre de 2 sessions			



WWW.CESCA-FORMATION.COM

EVALUATION DE LA FORMATION & CONDITIONS DE REUSSITE

Comment sont évalués les progrès de l'élève en cours et à la fin de la formation ?

Evaluation réalisée pendant le parcours de formation,
Epreuve de synthèse : mise en situation professionnelle
Epreuve théorique générale du permis de conduire
Entretien technique
Dossier de synthèse de pratique professionnelle

Conditions de réussite aux examens ou conditions d'évaluation de fin de formation

ETG (Epreuve du code de la Route) : 2 séries de 40 questions sont tirées au sort, les candidats y répondent consécutivement. Un minimum de 35 bonnes réponses à l'une des deux séries est exigé pour valider cette épreuve

Sont dispensés de l'ETG les candidats :

- ☐ se présentant à la session d'examen étant titulaire de la catégorie C du permis de conduire ;
- ☐ titulaires de l'ETG depuis moins de cinq années à la date d'entrée en formation ;
- ☐ titulaires d'une autre catégorie de permis de conduire (sauf AM, A1 et A2) depuis moins de cinq années à la date d'entrée en formation.

Mise en situation professionnelle N°1 :

Temps 1 (durée : 1 heure) - Conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité et sur la réduction de l'incidence de sa conduite sur l'environnement ;

Le bilan des compétences est composé de trois ensembles : Un ensemble comprenant trois blocs de compétences notées 0, 1, 2 ou 3, sauf les compétences « savoir s'installer et assurer la sécurité à bord » et « savoir s'équiper et s'installer » qui sont notées 0, 1 ou 2. Si vous avez commis une erreur éliminatoire, la lettre « E » est inscrite au regard de la compétence en cause. Un ensemble intitulé « autonomie et conscience du risque », comprenant trois compétences transversales notées 0, 0,5 ou 1. Un ensemble composé des deux compétences « courtoisie au volant » et « conduite économique et respectueuse de l'environnement », permettant chacune de se voir attribuer 1 point.

Obtenir 17 points minimum/28 Sans erreur Elimatoire

- Temps 2 (durée : 30 minutes) – Conduite hors circulation

Bon si total de points obtenu > à 16 points pour la partie théorique de l'épreuve + réussir la manœuvre

Mise en situation professionnelle n°2 :

Réalisation d'une prestation de transport

La mise en situation professionnelle n°2 se déroule en deux étapes :

- Étape 1 (durée : 1 h 20 minutes) - Réalisation d'une étude de cas relative à une prestation de transport ;
- Étape 2 (durée : 1 h 20 minutes) - Mise en pratique de l'étude de cas et manœuvres sur le plateau technique.



CER CESCA FORMATION

Siège Social : 12 quai du Musée - EPINAL
Centre de formation : 20 rue Albert Camus – EPINAL
Tel. : 03.29.38.49.74 | 06.70.10.56.63
Mail : cesca2@orange.fr

SIRET : 316 831 817 000 28
APE : 8553 Z
Formation Continue : 41880059988



WWW.CESCA-FORMATION.COM

Maintien des compétences acquises

En cas d'échec au titre de conducteur du transport routier de marchandises sur porteur lors de la première session, le candidat conserve, pour une présentation à une deuxième session, le bénéfice des épreuves réussies en première session dans les conditions suivantes :

« 1° Pendant un an, à compter du dernier jour de la première session, les résultats :

« – du questionnaire professionnel correspondant à l'épreuve théorique générale (ETG) ;

« – de la mise en situation professionnelle no 1, temps 1 ;

« – de la mise en situation professionnelle no 1, temps 2.

« 2° Pendant trois mois, à compter du dernier jour de la première session, le résultat de la mise en situation professionnelle no 2 et de l'entretien technique qui sont deux épreuves indissociables.

« Lors de la deuxième session, le candidat passe les épreuves non réussies en première session et les épreuves dont il ne conserve pas le bénéfice, ainsi que l'entretien final.

« L'épreuve de mise en situation professionnelle no 1 temps 2 (conduite) se déroule sans rattrapage.

– En cas d'échec à une deuxième session, seul le candidat titulaire de la catégorie C du permis de conduire tel que précisé au II du présent article peut se présenter à une troisième session d'examen. Dans le cadre d'une présentation à une troisième session, le candidat ne conserve pas le bénéfice des épreuves réussies précédemment. Il passe la totalité des épreuves prévues au référentiel d'évaluation.

Comment est évaluée la formation ?

Un questionnaire de satisfaction sera remis au stagiaire

Des Feuilles de présence sont émargées par demi-journée par le stagiaire et le(a) formateur(trice)

Vue Synoptique de l'emploi-type

ACTIVITES TYPES	Compétences professionnelles	
Réaliser, en sécurité, un transport de marchandises avec un véhicule porteur du groupe lourd	1	Respecter et appliquer les réglementations des transports tout au long de l'activité
	2	Effectuer les contrôles obligatoires et de sécurité d'un véhicule de transport de marchandises du groupe lourd tout au long de l'activité
	3	Conduire et manoeuvrer en sécurité un véhicule porteur du groupe lourd
	4	Prendre en charge, transporter et livrer les marchandises
	5	Prévenir les situations difficiles et appliquer les procédures en cas d'incident ou d'accident à l'arrêt comme en circulation



CER CESCA FORMATION

Siège Social : 12 quai du Musée - EPINAL

Centre de formation : 20 rue Albert Camus – EPINAL

Tel. : 03.29.38.49.74 | 06.70.10.56.63

Mail : cesca2@orange.fr

SIRET : 316 831 817 000 28

APE : 8553 Z

Formation Continue : 41880059988



WWW.CESCA-FORMATION.COM

PROGRAMME DE FORMATION et contenus

Compétences professionnelles

C1 - Respecter et appliquer les réglementations des transports tout au long de l'activité

Tout au long de l'activité, respecter et appliquer les réglementations en vigueur. Respecter les dispositions prévues par le code des transports relatives à la réglementation nationale. Appliquer les dispositions prévues par la réglementation sociale européenne des temps de conduite et de repos (RSE). Appliquer la réglementation liée au transport de marchandises dangereuses (TMD). En toutes circonstances, respecter le code de la route et notamment les dispositions relatives aux poids lourds. Manipuler le tachygraphe dans le respect de ces réglementations. Actualiser ses connaissances et savoir-faire suivant le calendrier réglementaire.

C2 - Effectuer les contrôles obligatoires et de sécurité d'un véhicule de transport de marchandises du groupe lourd tout au long de l'activité

Tout au long de l'activité, vérifier l'état général du véhicule, la propreté intérieure, extérieure et celle du compartiment de chargement et signaler toute anomalie au service concerné. Identifier les caractéristiques réglementaires et techniques du véhicule, contrôler le fonctionnement des éléments mécaniques et électroniques, circuits, dispositifs et équipements spécifiques. Effectuer l'appoint des différents fluides, carburant et additifs nécessaires au fonctionnement du véhicule en intégrant les principes du développement durable. Contrôler la présence et la validité des documents de bord obligatoires. Vérifier le fonctionnement des différents dispositifs d'enregistrement.

C3 - Conduire et manœuvrer en sécurité un véhicule porteur du groupe lourd

En tenant compte des caractéristiques du véhicule, du trafic, des conditions météorologiques, de la topographie des lieux, de l'itinéraire emprunté et de la nature des marchandises, conduire le véhicule dans les meilleures conditions de sécurité. Prendre toute disposition afin de préserver la marchandise et les intérêts des clients. Appliquer les consignes reçues et respecter les règles de circulation. Franchir en sécurité les infrastructures à risques, notamment les passages à niveau, tunnels, ouvrages d'art et zones de travaux. Effectuer en sécurité et avec précision les manœuvres nécessaires, à la mise en route, en circulation et lors du stationnement. Appliquer les principes de l'écoconduite. À l'aide de moyens de paiement fournis par l'entreprise, acquitter toute taxe routière et effectuer les pleins des réservoirs en carburant, additif ou autre source d'énergie.

C4 - Prendre en charge, transporter et livrer les marchandises

En tenant compte des contraintes du transport et des marchandises, élaborer un plan de chargement, un ordre d'enlèvements et de livraisons ou appliquer ceux qui ont été définis. Contrôler ou effectuer le chargement et le déchargement. Transmettre les informations de répartition, de calage et d'arrimage ou effectuer ces opérations y compris lors d'un déchargement partiel. Utiliser en sécurité des moyens de manutention manuels ou mécanisés et, le cas échéant, mettre en œuvre les équipements du véhicule adaptés aux caractéristiques des marchandises transportées. Identifier, contrôler, renseigner, émarger et



CER CESCA FORMATION

Siège Social : 12 quai du Musée - EPINAL
Centre de formation : 20 rue Albert Camus – EPINAL
Tel. : 03.29.38.49.74 | 06.70.10.56.63
Mail : cesca2@orange.fr

SIRET : 316 831 817 000 28
APE : 8553 Z
Formation Continue : 41880059988



WWW.CESCA-FORMATION.COM

faire émarquer les documents accompagnant les marchandises, tous supports confondus. A l'enlèvement ou à la livraison, en cas de non-conformité de la marchandise lors des contrôles quantitatifs et qualitatifs, informer le service exploitation et se conformer aux instructions reçues. Suivant les engagements contractuels, effectuer l'échange des supports de charge et emballages consignés et procéder, le cas échéant, à l'encaissement des sommes dues.

C5 - Prévenir les situations difficiles et appliquer les procédures en cas d'incident ou d'accident à l'arrêt comme en circulation

Appliquer la réglementation liée au transport de marchandises dangereuses (TMD). Respecter les protocoles de sécurité, appliquer les préconisations concernant la prévention des risques liés à l'activité physique et porter les équipements de protection individuelle (EPI). Connaître les effets et les risques liés à toute forme d'addictions, comme la consommation d'alcool, de médicaments, de drogues et à l'usage d'écrans ou autres perturbateurs de conduite, notamment du téléphone portable. En présence d'incident ou d'accident, appliquer et faire appliquer les procédures de protection et d'alerte. À l'apparition de tout signe de dysfonctionnement concernant le véhicule, en déterminer l'origine et alerter le service concerné. Le cas échéant, rédiger un constat européen d'accident, en format papier ou numérique, suivant les consignes en vigueur dans l'entreprise. Au regard des risques et des sanctions liés à la criminalité et au trafic de clandestins, effectuer les vérifications nécessaires et prendre les dispositions appropriées.

Évaluations Passées en Cours de Formation (EPCF) Examen Blanc
Évaluations des Compétences Professionnelles (EVCP) Examen Final



CER CESCA FORMATION

Siège Social : 12 quai du Musée - EPINAL
Centre de formation : 20 rue Albert Camus – EPINAL
Tel. : 03.29.38.49.74 | 06.70.10.56.63
Mail : cesca2@orange.fr

SIRET : 316 831 817 000 28
APE : 8553 Z
Formation Continue : 41880059988